



C.F.A. du C.E.F.C.M.

Centre de Formation des Apprentis

(N° UAI : 0292203M)



BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

SPECIALITE AQUACULTURE

TITRE(S) VISE(S) & NIVEAU(X) DE FORMATION

- Brevet de Technicien Supérieur Agricole – Option Aquaculture (N°32321206)
- Diplôme de niveau 5 (Bac + 2) certifié par le Ministère de l'Agriculture
- Codes formation : Code [RNCP38350](#) – Code NSF : 212 – Formacodes : 21347 / 21336

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté du 13 février 2023 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité "aquaculture"](#)
- [Arrêté du 19 avril 2023 modifiant l'arrêté du 13 février 2023 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « aquaculture »](#)
- [Note de service DGER/SDES/2023-336 publiée le 25-05-2023](#)
- [Note de service DGER/SDES/2022-796 publiée le 26-10-2022](#)
- [Référentiel du BTSA "Aquaculture" - Avril 2023 \(PDF, 475 Ko\)](#)
- [Grille horaire du BTSA Aquaculture \(PDF, 200 Ko\)](#)
- Mise en œuvre de la formation en apprentissage : cf. [Article D643-8 du Code de l'éducation](#)

FINALITE(S) – TYPES D'EMPLOI

- Le (la) titulaire de ce brevet peut exercer les fonctions d'agent de production, de producteur en aquaculture ou aquaculteur, de cadre au sein d'une équipe de production, de responsable de gestion, de système d'écloserie, d'élevage au sein d'une entreprise aquacole.
- L'activité d'aquaculteur peut être exercée en tant que salarié ou en étant à son propre compte
- Les technicien(ne)s supérieurs peuvent également exercer des fonctions d'appui technique et de conseil pour accompagner les prises de décisions, notamment pour des entreprises aquacoles, groupes agro-alimentaires, ou équipementiers aquacoles. Ils (elles) peuvent également travailler pour des organisations professionnelles, des structures de formation et d'enseignement ...
- Le titulaire de ce BTSA pourra également poursuivre ses études en Licence Pro (ou générale), plusieurs licences sont proposées, puis accéder à un Master (Master BAEMT en Bio-ressources aquatiques), par exemple, ou se tourner vers une école d'ingénieur.e.s.agronomes...bien que ce BTSA soit avant tout un diplôme conçu pour une insertion professionnelle à l'issue de la formation.

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITIONS D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Toute personne ⁽¹⁾ (scolarisée ou non), âgée de – de 30 ans, désireuse d'exercer un des métiers de la filière aquacole et titulaire, soit d'un BAC Pro Aquaculture, Cultures Marines, Gestion des milieux naturels et de la faune...), soit d'un Bac général (S, ES et L) ou d'un Bac technologique (STAV, STG, STI et STL)
- Être titulaire de l'aptitude physique certifiée par un médecin agréé (si statut ENIM)
- Les demandes d'inscription s'effectuent entre le 20 janvier et le 20 mars de chaque année, sur le portail national « PARCOURSUP ».
- Un test de positionnement est mis en œuvre à l'entrée en formation.

⁽¹⁾ Pour les candidat.e.s en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CFA qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcfm.fr

OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

■ Préparer le (la) candidat(e) aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il (elle) devra accomplir et auxquelles il (elle) devra faire face dans l'exercice de son futur métier, soit en tant qu'agent de production, de producteur, de cadre responsable d'équipe(s), de responsable de gestion de système d'écloserie, ou d'élevage au sein d'une entreprise aquacole (pisciculture continentale ou marine, conchyliculture, entreprise de cultures d'algues et de plantes aquatiques, carcinoculture, aquariophilie, pêche professionnelle estuarienne et continentale ...)

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS PAR GROUPE CLASSE

■ **1415 h 00**, soit 42 semaines de **formation en centre, sur 2 ans, par voie d'apprentissage**

■ Formation composée d'enseignements généraux, techniques et professionnels, **non mise en œuvre au sein de notre CFA, ni par unités capitalisables, ni par semestrialisation** (contenu de formation lissé sur les 2 années)

■ Formation dispensée en mode présentiel*, au Lycée Maritime Florence Arthaud situé à Saint-Malo (35), avec alternance de périodes en centre et en entreprise (62 semaines de formation en entreprise rémunérées et effectuées sous contrat d'apprentissage sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage).

*Certains enseignements pourront néanmoins, selon la situation (nécessité impérieuse), être dispensés à distance via une plateforme de formation en ligne.

■ De **16 à 24** élèves-apprentis

PROGRAMME DE FORMATION

BTSA - Spécialité Aquaculture (Nouveau Référentiel)					
Enseignements	Modules	Matières - Disciplines	Durées		
			1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	Total cycle
Enseignements généraux (Tronc commun BTSA) 536 h	M1	Lettres Modernes (Français)	24,00	24,00	48,00
	M3	Information - Documentation	14,00	14,00	28,00
	M3	Langue Vivante Etrangère (Anglais)	46,00	46,00	92,00
	M1/M2/M3	Education Socioculturelle	42,00	42,00	84,00
	M2	Education Physique et Sportive (EPS)	34,00	34,00	68,00
	M1	Sciences Economiques, Sociales et de Gestion (SESG)	36,00	36,00	72,00
	M2	Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel	36,00	36,00	72,00
	M2	Enseignement d'Initiative Locale (EIL)	36,00	36,00	72,00
Enseignements techniques et professionnels (Enseignements de la Spécialité) 814 h	M4/M5/M6/M7/M8	Aquaculture	139,00	139,00	278,00
	M5/M6/M7/M8	Sciences Economiques, Sociales et de Gestion (SESG)	85,00	85,00	170,00
	M4/M8	Biologie - Ecologie	57,00	57,00	114,00
	M4/M8	Mathématiques	35,00	35,00	70,00
	M4/M6	Physique - Chimie	35,00	35,00	70,00
	M5/M6	Technologie de l'informatique et Multimédia (TIM)	20,00	20,00	40,00
	M5/M6	Sciences technologiques des équipements /Agro équipements (STE)	36,00	36,00	72,00
	Pluridisciplinaire (135 h)	Heures réaffectées dans les enseignements concernés	-	-	-
Autres activités 65 h	Accueil	Accueil, présentation (équipe, formation, évaluation ...)	3,50	-	3,50
	Positionnement	Positionnement pédagogique	3,50	-	3,50
	Egalité	Module « Egalité, lutte contre les discriminations ... »	3,00	-	3,00
	Prépa PFMP	Préparation et exploitation des périodes en entreprise	15,00	15,00	30,00
	Accompagnement	Accompagnement au rapport de stage	10,00	10,00	20,00
	Epreuves Finales**	Epreuves E 1 (Ecrit 4h) + E 7 (Oral 0h30) + E 8 (Oral 0h30)	-	5,00	5,00
TOTAL - heures de formation en centre			710 h	705 h	1415 h 00

Cette durée de formation peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du (de la) candidat(e) et ce, dans le cadre d'un positionnement. Cependant, pour les titulaires d'un diplôme ou titre de niveau 4, l'ensemble des enseignements reste obligatoire. Pour les titulaires d'un BTS, BTSA, BTSM, DUT DEUG, DEUST, Licence 2 ou diplôme de niveau supérieur ou équivalent reconnu, le candidat peut être, le cas échéant, dispensé de certaines épreuves conformément à la réglementation en vigueur. ** Seuls les temps d'épreuves finales sont ici comptabilisés. Les temps d'épreuves CCF font partis des heures du référentiel de formation et n'ont donc pas à être ajoutés.

COMPETENCES VISEES ET ATTESTEES, LE CAS ECHEANT

Modules	Libellé module	Capacités globales correspondantes	Compétences mobilisées – Être capable de :	
M1	Inscription dans le monde d'aujourd'hui	C1. S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui	C.1.1'	Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
			C.1.2'	Se situer dans des questions de société
			C.1.3'	Argumenter un point de vue dans un débat de société
M2	Construction du projet personnel et professionnel	C2. Construire son projet personnel et professionnel	C.2.1'	S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
			C.2.2'	S'insérer dans un environnement professionnel
			C.2.3'	S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
			C.2.4'	Conduire un projet
M3	Communication	C3. Communiquer dans des situations et des contextes variés	C.3.1'	Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
			C.3.2'	Communiquer en langue étrangère (Niveau B2 du CECRL)
			C.3.3'	Communiquer avec des moyens adaptés
M4	Conduite de la production aquacole	C4. Conduire une production aquacole	C.4.1'	Choisir un processus de production
			C.4.2'	Réaliser les travaux de production
			C.4.3'	Réguler un processus de production
M5	Organisation du travail	C5. Organiser le travail	C.5.1'	Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail
			C.5.2'	Gérer l'organisation de l'activité de production
			C.5.3'	Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle
			C.5.4'	Organiser les activités de valorisation de la production
M6	Gestion des moyens de productions aquacoles	C6. Gérer les moyens de productions aquacoles	C.6.1'	Raisonner l'achat et le stockage des Matières Premières
			C.6.2'	Mettre en production les équipements
			C.6.3'	Réaliser les opérations de maintenance d'une installation de productions aquacoles
M7	Pilotage de systèmes de productions aquacoles	C7. Piloter un système de production aquacole	C.7.1'	Evaluer la stratégie du système de production
			C.7.2'	Proposer une évolution du système de production
M8	Accompagnement technique	C8. Accompagner les évolutions techniques	C.8.1'	Décliner un plan d'action en faveur du changement technique
			C.8.2'	Produire des références techniques
			C.8.3'	Formuler des conseils

MODALITES DE CERTIFICATION

■ L'examen BTS Aquaculture comporte **8 Epreuves en lien avec les 8 modules et bloc de compétences**. ■ Pour les CFA habilités à la mise en œuvre de l'évaluation en CCF (cas de notre CFA), 2 types d'épreuves sont mise en œuvre : **5 Epreuves en CCF** (contrôles en cours de formation) et **3 Epreuves finales ponctuelles (EFP)**, ces mêmes épreuves (CCF et/ou EFP) étant, pour certaines, composées de sous-épreuves.

■ Pour les titulaires d'un BTS, BTS Aquaculture, BTSM, DUT DEUG, DEUST, Licence 2ans ou diplôme de niveau supérieur ou équivalent reconnu, le candidat peut être, le cas échéant, dispensé de certaines épreuves conformément à la réglementation en vigueur. ([Arrêté du 28 avril 2022](#) fixant les conditions dans lesquelles un candidat au brevet de technicien supérieur agricole peut obtenir des dispenses d'épreuves)

■ Pour connaître le plan prévisionnel d'évaluation mis en œuvre au CFA, merci de bien vouloir contacter.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX EPREUVES, DELIVRANCE DU (DES) TITRE(S)

■ Le diplôme est délivré aux candidats ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Une moyenne inférieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves professionnelles (E4 à E8), ou une note inférieure à 06/20 à l'une des épreuves professionnelles, est éliminatoire.

Si la moyenne générale est comprise entre 09/20 et 10/20 et si le candidat a une moyenne supérieure à 10/20 pour l'ensemble des épreuves professionnelles et ne présente aucune note inférieure à 06/20 pour chacune des épreuves E4 à E8, le jury peut décider, au vu des éléments d'appréciation à sa disposition, soit d'attribuer des points supplémentaires et de déclarer le candidat admis, soit de l'ajourner.

■ Le diplôme est délivré par le certificateur, non par le CFA

CALENDRIER, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

■ Ouverture d'une promotion tous les 2 ans

■ Pour connaître les dates, calendrier et horaires de la prochaine session, nous contacter :

C.F.A.- C.E.F.C.M.: 02.98.97.02.01 - info@cefcfm.fr

U.F.A.- L.P.M. de Saint-Malo : 02.99.81.97.10 - LPM-Saint-Malo@developpement-durable.gouv.fr

COÛT, FINANCEMENT DE LA FORMATION

■ Financement de la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, via la taxe d'apprentissage, par l'OPCO de Branche de l'entreprise (OCAPIAT)

■ Le montant de prise en charge de la formation par l'OPCO varie selon l'IDCC de l'entreprise.

Pour plus d'information sur le tarif en vigueur et le montant pris en charge, merci de bien vouloir nous contacter.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

■ Rendez-vous sur le site Web du LPM de Saint-Malo :

<http://www.lycee-maritime-saint-malo.fr>

■ Visualiser le Référentiel de Formation en vigueur :

[Référentiel du BTSA "Aquaculture" - Avril 2023 \(PDF, 475 Ko\)](#)

■ Visualiser la fiche RNCP sur le portail France Compétences :

[Fiche RNCP 38350 BTSA Aquaculture](#)

■ Visualiser les fiches ROME Métiers en lien avec la certification sur le portail Pôle Emploi :

[A1404 – Aquaculture](#)

[A1301 - Conseil et assistance technique en agriculture](#)

■ Rendez-vous sur le portail d'emplois dédié à l'aquaculture et consulter les offres :

www.breizhmer-emploi.bzh/

https://www.aquaculteurs.com/emplois_offres.php

■ Consulter les autres sites en lien avec la certification :

<https://agriculture.gouv.fr/>

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/aqua/aqua-2024>

■ Renseigner vous sur l'apprentissage et consulter le portail d'informations dédié :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/

■ Consulter nos taux de réussite aux examens et les taux d'insertion sur notre site WEB

www.cefcfm.com/